



Décisions du Conseil général

Lors de sa séance du 16 décembre 2019, le Conseil général a accepté le budget 2020 sous réserve de quelques modifications.

Le législatif a refusé l'introduction d'un impôt foncier aux personnes morales et physiques, prélevé sur les immeubles dits de rendement.

Le législatif s'est prononcé en faveur de la résiliation de la convention de la Commune de Valangin avec la Commune de Val-de-Ruz relative au Cercle scolaire de Val-de-Ruz.

Le Conseil général s'est réuni le 17 février dernier pour voter et valider :

- Un crédit de CHF 29'402.00 en vue de la révision du Plan d'aménagement local.
- Un crédit de CHF 75'130.00 pour la création d'un trottoir sur la Route des Scies, parallèle au cimetière,

Le législatif a également confirmé le crédit de CHF 560'000.00 voté le 9 décembre 2013 pour la réfection des conduites souterraines et la réalisation du pavage et le dallage du Bourg.

Finalement, le Conseil général a décidé du maintien de l'extinction de l'éclairage public de 00h30 à 5h du matin et de l'étendre aux week-ends.

Fermeture du bureau communal

En raison de la situation actuelle liée au coronavirus, le guichet communal est **fermé jusqu'à nouvel avis**. Néanmoins, les prestations du contrôle des habitants (lire aussi en page 2) sont maintenues : renouvellement de permis, départs ou arrivées dans la commune, ainsi que le paiement au guichet de la taxe de chien. L'administration communale est à votre disposition en appelant au 032.857.21.21 ou en écrivant à commune.valangin@ne.ch pour fixer un rendez-vous ou pour toute autre question.

Des valanginoises et des valanginois se mobilisent pour nos aînés et toute personne en détresse ou à mobilité réduite

Avez-vous besoin d'aide ? Ci-dessous, les personnes qui proposent leur aide au sein de notre village. Vous pouvez les contacter directement.

M. Stéphane Gattoni (Rue de la Saugé 7) : **076.524.29.30**

Aide proposée : faire des commissions, passer à la pharmacie, aller à la déchetterie.

Mme Lise-Marie Schilling (Le Bourg 20) : **079.235.20.70**

Aide proposée : faire des commissions ou toutes autres courses en ville, partager des moments d'échanges pour les personnes isolées.

M. Louis Schneider (Chemin du Saut 2) : **077.520.91.21**

Aide proposée : disponible pour divers services.

Mme Christine Soguel (Le Bourg 20) : **077.483.04.19**

Aide proposée : promener les animaux de compagnie, aide aux travaux de jardin.

M. Mansour Ben Yahya (Rte de Dombresson 4) :

079.318.91.94

Aide proposée : faire des commissions, chercher des médicaments, conduire chez le médecin.



MERCI à ces personnes !

Informations importantes en page 2->

Informations liées au Covid-19

- La ligne téléphonique de la commune : **032.857.21.21** est à disposition des personnes fragiles et/ou âgées de plus de 65 ans qui ne bénéficieraient d'aucune aide de leur entourage. Le but est d'assurer la coordination entre ces personnes et les réseaux de solidarité locaux.
- L'association www.benevolat-ne.ch est à votre disposition pour répondre aux besoins des personnes à risque ou confinées.
- Dans cette période difficile, il est primordial de continuer à bouger ! Unisanté et Pro Senectute proposent aux seniors des entraînements en live ou des vidéos qui sont accessibles en tout temps une fois diffusées sur Youtube (taper dans recherche : Unisanté).
- Suite à l'Ordonnance sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus, le Conseil fédéral a interdit les marchés alimentaires et non-alimentaires.
- Selon l'ordonnance 2 Covid-19, dès samedi 21 mars, tout rassemblement de plus de 5 personnes dans l'espace public est interdit. Une famille de 7 personnes pourra rester ensemble. Une amende de CHF 100.00 pourra sanctionner toute infraction. La règle est applicable aux mineurs dès 15 ans révolus.
- Les horaires de bus de transN ont été adaptés et sont en vigueur depuis mercredi 25 mars. Pour plus d'information : www.transn.ch

Comment nous protéger du nouveau coronavirus Covid-19 ?:

- Garder ses distances (2m) en toutes circonstances,
- Se laver régulièrement et soigneusement les mains avec de l'eau et du savon liquide pendant au moins 20 secondes,
- En absence d'eau et de savon, utiliser une solution hydro-alcoolique pour les mains,
- Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude,
- Jeter les mouchoirs dans une poubelle et se laver les mains,
- Éviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche,
- Éviter les poignées de main et les embrassades,
- Éviter tout contact avec des personnes malades,
- En cas de symptômes (fièvre, toux, etc.), rester à la maison et éviter tout contact avec d'autres personnes,
- Éviter toute visite à l'hôpital, dans un centre de santé, un home si vous êtes malades.

Plus d'information : www.ne.ch/coronavirus et <https://www.gardonslecap-covid19.ch/>

Projet SEVE

La Société d'Émulation de Valangin et Environs a présenté lors de la séance du Conseil général du 17 février dernier son projet pour l'installation d'une place de jeux sur le territoire communal. Actuellement en phase de recherche de fonds, le projet suit son cours.

Les personnes intéressées à participer aux actions de fundraising de la SEVE sont invitées à envoyer un email à : info@seve-valangin.ch



Image de référence

Prochaine manifestation

Foire aux puces



La Société Sports Loisirs Valangin organise, comme chaque année, la **Foire aux puces** le **samedi 6 juin 2020**.

La commune se réjouit de vivre cette foire traditionnelle pour autant que les mesures de prévention sanitaires nous le permettent.

La SLV a ouvert les inscriptions pour les personnes intéressées à tenir un stand. Si vous êtes intéressé, vous pouvez envoyer un email à infos.foiauxpucesvalangin@gmail.com